

Morin, Claude, *L'Art de l'Impossible : La diplomatie québécoise depuis 1960*. Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1987, 472 p.

Claudette Beaulieu

Volume 19, Number 1, 1988

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/702326ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/702326ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Beaulieu, C. (1988). Review of [Morin, Claude, *L'Art de l'Impossible : La diplomatie québécoise depuis 1960*. Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1987, 472 p.] *Études internationales*, 19(1), 193–195.  
<https://doi.org/10.7202/702326ar>

L'ex-politicien éprouve-t-il un déchirement? Toujours est-il qu'il trouverait sans doute indécent de faire abstraction de ses positions connues sur la question de la langue: « L'économie, c'est beaucoup: ce n'est pas tout. » (p. 164) Mais il est senti que les vieilles assurances sont ouvertes à la remise en question: « Résister à une fluidité économique mutuellement avantageuse entre deux pays n'est pas un bon combat, il me semble. Alors que se battre sans quartier pour sauvegarder ses valeurs, son système social, sa culture, son pouvoir économique — en un mot son identité — justifie, à mes yeux, toutes les mobilisations démocratiques. Opposer à ces valeurs la liberté du commerce les dessert pourtant. Il fut cent fois prouvé qu'elles ne se fondent durablement que sur des économies fortes et efficaces. » (p. 171)

La remise en question pourrait cependant n'être que transitoire; la question qui est ultimement posée par Landry à la fin de son ouvrage tend à faire croire que les mobilisations démocratiques sont à soumettre au cours de l'histoire, réifiées par l'emploi de la majuscule: « Que peut-il s'être passé, depuis un quart de siècle, pour que le monde du travail change totalement d'attitude et prône maintenant des positions qui non seulement ne vont pas dans le sens de son histoire mais qui ne vont pas non plus, il me semble, dans le sens de l'Histoire? » (p. 184) Manifestement, l'historicisme libéral n'a plus rien à envier à l'historicisme marxiste. Mais alors on se trouve plongé dans la confusion la plus totale: « Il est un peu singulier de constater que ce sont les formations politiques réputées progressistes qui s'opposent à un des grands objectifs immémoriaux du mouvement progressiste mondial: la coopération économique entre les peuples. À croire qu'il serait désuet de s'unir, pour 'les travailleurs du monde entier'. » (p. 89)

En somme, l'auteur de *Commerce sans frontières* ne cache pas ses convictions. Étant croyant, il se défend mal dans l'élaboration d'une argumentation rigoureuse. En invoquant le bon sens, il ne respecte pas toujours le sens. En appelant à une conscience historique, il ne montre pas un souci constant de ne pas verser dans une certaine manipulation. En affirmant

une nécessaire tolérance face aux opinions discordantes, il se donne bonne conscience pour montrer toutes les « erreurs grossières de faits » qui les sous-tendent, et ainsi mieux masquer les siennes propres. Le bon plaidoyer ne souffre que rarement de l'analyse sérieuse.

« S'exprimer trop simplement a beaucoup moins nui au progrès humain que le contraire. » (p. 20) Landry a partiellement raison de faire le pari de la simplicité. Mais à exprimer trop simplement des réalités extrêmement complexes, on risque de provoquer le scepticisme. Le malheur, c'est que trop souvent le jugement ne se prononce qu'après la constatation des dégâts. Landry est tout à fait justifié de souhaiter « enfin que les jeunes, étudiants et autres, se penchent sérieusement sur cette question [du libre-échange] qui va influencer directement l'ensemble de leur vie » (p. 23). Il n'est toutefois pas évident que la lecture de sa contribution représente le meilleur moyen de susciter chez eux une réflexion de qualité satisfaisante.

Raymond HUDON

*Département de science politique  
Université Laval, Québec*

MORIN, Claude, *L'Art de l'Impossible: La diplomatie québécoise depuis 1960*. Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1987, 472p.

Professeur à l'Université Laval 1956-1963, il devient à partir de 1960 l'un des conseillers les plus importants de Jean Lesage. Il occupe le poste de sous-ministre aux Affaires intergouvernementales (1967-1971) et de ministre des Affaires intergouvernementales du gouvernement péquiste (1976-1982). Il reprendra ensuite sa carrière de professeur. (Encyclopédie du Canada)

Ce livre de Claude Morin dresse la chronique des décisions politiques qui de 1960 à 1985 marquèrent la volonté des divers gouvernements, qui se sont succédé à Québec, d'échafauder une politique extérieure cohérente et dynamique. Utilisant des documents auxquels

il a eu accès alors à savoir lettres, communiqués de presse, notes diplomatiques, dossiers de travail ministériels tant fédéral que provincial, l'auteur relate la longue série des accrochages entre Québec et Ottawa, les succès de politique étrangère en pays francophones, les demi-succès à Londres et les incompréhensions du reste du pays canadien.

L'ouvrage se divise en cinq chapitres et on retrouve en annexe les postes de la représentation du Québec à l'étranger de même qu'un tableau des budgets du ministère des Relations internationales de même que l'index des noms cités. L'auteur soutient que depuis le début des années '60 Québec a tenté de gagner sa place dans la diplomatie et les relations internationales en prolongeant sur le plan externe ses compétences constitutionnelles internes propres en matière de culture et d'éducation. Que ce soit en concluant des accords à l'étranger, en établissant des délégations soit à Paris, New-York, Londres, Milan, Bruxelles, Tokyo et Port-au-Prince, le gouvernement québécois affirme davantage sa spécificité par rapport aux autres provinces.

Ce phénomène d'ouverture spectaculaire, Morin le voit dans une perspective d'affirmation des francophones du Québec mais aussi le replace dans la voie plus large d'un tournant des relations internationales et l'apparition de nouveaux sujets d'accords internationaux entre pays de plus en plus interdépendants.

Désireuse de parler en son propre nom dans un domaine en profond changement à l'époque post-duplessiste, à savoir l'éducation, la représentation du gouvernement provincial insiste et innove. Ottawa y voit entêtement et vanité. C'est l'affrontement et Claude Morin dresse pour nous la chronique de la guerre des drapeaux et des précédents à créer pour permettre de gagner du terrain sur la scène internationale. Ces démarches doivent-elles être perçues comme un pas en avant vers la souveraineté interne? On tente de nous convaincre que non; le seul objectif poursuivi étant de faire connaître le Québec, ses réalisations originales, d'établir des relations efficaces et d'amorcer des programmes d'échange et de coopération.

Aux avances de Québec sur la scène extérieure, Ottawa rétorque en proposant l'image d'une francophonie disséminée sur tout le continent: c'est la réponse que brandit Ottawa qui se propose comme l'unique voix française d'Amérique. C'est peut-être aussi le talon d'Achille du Québec, ce qui l'embarrassera le plus et dont aujourd'hui encore il a à s'expliquer tant à l'étranger qu'au pays. Si Ottawa, nous explique l'auteur, parle des autres francophones canadiens c'est pour banaliser le Québec. Cette argumentation longuement reprise dans l'ouvrage de Morin m'est apparue quelque peu méprisante pour les autres Canadiens francophones et je pense qu'il s'agit là du point de fondement d'un débat qu'on a retrouvé au Lac Meech.

Si en effet on en arriva à s'entendre entre pays participants sur les buts d'une Agence de coopération technique et culturelle, on eut toujours l'impression à Québec que la présence des autres provinces canadiennes à ces rencontres internationales venait diminuer l'originalité du Québec.

À partir de 1976 Québec se retrouve avec un parti souverainiste au pouvoir et fonctionnant dans un État fédéré. La question se prépare: on interroge la légitimité de la réponse et la période 1977-1981 provoqua un grand intérêt à l'étranger pour la politique extérieure d'un tel gouvernement. Deux questions s'imposent à la réflexion des parlementaires et politiciens engagés dans les affaires extérieures: le sommet francophone et les relations avec la Grande-Bretagne.

Ottawa continue de baliser les contacts québécois auprès des gouvernements et organismes étrangers et s'efforce, on peut le croire, « d'éviter que des autorités provinciales puissent...soulever la question d'un avenir politique en dehors du cadre canadien ».

Mais le refus au référendum des Québécois vient modifier sérieusement la conjoncture sans encore lever les balises. Il faudra attendre, dit Morin, l'arrivée à Ottawa de Mulroney en septembre 1984 « pour voir une preuve tangible du nouvel esprit régnant à Ottawa » et pour que Québec et Ottawa s'entendent « sur la nature et les modalités de leur

participation au Sommet des pays francophones ».

Voici le souffle de réconciliation. Morin a rendu témoignage: depuis 1961 jusqu'à 1984, Ottawa et Québec se sont affrontés. L'auteur en résume ainsi l'essentiel:

À partir de 1961, le Québec avait agi dans plusieurs domaines touchant directement les relations internationales. Il s'était graduellement doté d'un réseau de délégations à l'étranger; en 1965 il avait conclu des ententes formelles avec la France; il avait, en 1968-1969 et par la suite, pris part en son nom à des conférences internationales. En 1970-1971, il était devenu gouvernement participant à la première organisation internationale de la francophonie de nature gouvernementale: l'Agence de Coopération culturelle et technique. Il s'intéressa aussi aux programmes d'assistance aux pays en voie de développement, multiplia ses contacts avec les représentants étrangers à Ottawa ou à Québec et accrut les rapprochements internationaux par un nombre impressionnant de missions ministérielles et techniques (p. 369).

Deux visions du fédéralisme se sont affrontées pendant plus de 20 ans; à la fin de cette période, Québec se retrouve en situation unique. Province d'un État fédéré, ses relations internationales ont acquis une dimension que personne n'imaginait au départ et Québec jouit d'une visibilité et d'une latitude unique au monde.

D'un grand intérêt pour les Québécois qui s'y référeront comme à un journal de bord, ce livre permettra à ceux et celles de l'extérieur de cerner un peu mieux quels intérêts avait le Québec de cette époque à tout mettre en oeuvre pour assurer sa visibilité, son autonomie, voire son leadership auprès des autres pays.

Claudette BEAULIEU

*Éducation permanente  
Université de Moncton, Nouveau-Brunswick,  
Canada*

## EUROPE DE L'OUEST

MORGAN, Roger and BRAY, Caroline (Ed.), *Partners and Rivals in Western Europe: Britain, France and Germany*. Hampshire (Engl.), Gower Publishing Company, 1986, 288p.

Les éditeurs désiraient traiter, pour les années 1955-1985, de la nature des nombreux liens qui unissent les trois grands de la CEE. La méthode qu'ils ont choisie: faire préparer par divers experts de courtes études. Sept personnes ont donc abordé quatorze domaines différents, mais complémentaires, dont l'histoire, l'économie, les relations bilatérales, les fonctions publiques, la communauté européenne, la haute technologie, les politiques étrangères, la défense et la souveraineté.

Dès l'abord, disons que l'engagement qu'avaient pris Morgan et Bray a été tenu. Mais la réussite de leur entreprise est mitigée. La personne déjà informée pourra, en consultant l'ouvrage, rafraîchir son savoir et prendre notes de données qui ont pu lui échapper jusque-là. Il ne faut en effet pas s'attendre à rencontrer beaucoup de neuf, dans *Partners and Rivals*, même au niveau de la réflexion.

L'aperçu historique, qui ouvre le livre, a été préparé par Roger Morgan: il est plutôt bref, superficiel et sans grande rigueur. Avancer que la France a opposé son premier refus à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE parce que les Britanniques ne voulaient pas changer leurs relations avec les États-Unis est abusif (p. 11). En fait, l'Angleterre aurait voulu se joindre à la Communauté en y obtenant un statut spécial: l'aspect communautaire britannique se serait concentré au niveau industriel, laissant presque entièrement de côté l'agricole, une donnée qui, au cours des ans, est devenue importante, même aux yeux des Allemands. Le 'refus' était plus celui que l'Angleterre opposait à la Communauté telle qu'elle était, qu'une non acceptation têtue de la France. Et ce n'était pas la première fois que la Grande-Bretagne restait à l'écart. Rappelons-nous la CECA, en 1950, et l'échec de la CED, en 1954, échec largement dû à l'absence